

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Nathalie Caron	Numéro de permis 2009714	Date d'inspection Le 17 avril 2025	
Nom de l'établissement Passe-Port 5-12		Numéro de téléphone (506) 740-7749	
Adresse 10 avenue De L'École-Saint-Jacques Saint-Jacques NB E7B 1E7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Geneviève Abud		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	21	02 mai 2025	17 avr. 2025
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	24(1)(c)(vii)	02 mai 2025	17 avr. 2025

<p>Commentaires généraux</p> <p>Suivi fait le 17 avril 2025, Le formulaire de rcr a été ajouté au dossier d'une employée et une planification/documentation a aussi été mis en place. Les lacunes sont maintenant conformes. Le ratio est respecté lors de ma visite. Les enfants d'âge scolaire arrivent vers 14h30. Ceux-ci prennent une collation spéciale pour Pâques. J'observe des jeux libres et des bricolages. Le renouvellement du permis est recommandé.</p>
---

original signé par  
Geneviève Abud

Le 17 avril 2025

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
Nathalie Caron

Le 17 avril 2025

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date